

l'extravagance de la cour d'Honorius. Quand le roi des Goths parut avec son armée, le sénat voulut retarder au moins la ruine de la Capitale, mais on ne put défendre Rome contre la secrète conspiration des esclaves et des domestiques, que la naissance ou l'intérêt attachait au parti des Barbares. Dans le silence de la nuit (1), ils ouvrirent donc la porte Salarienne, et les habitants se réveillèrent au bruit redouté de la trompette des Goths (24 août 410). Onze cent soixante-trois ans après sa fondation, cette ville superbe, qui avait dompté la plus grande partie du monde (2), fut livrée à la fureur des Scythes et des Germains (3); de peuples qui avaient un aspect et un langage terribles, et qui, avec des figures féminines, des visages rasés, avaient chassé devant eux des hommes auxquels manquait moins la barbe que le courage (4).

Saint Jérôme applique au sac de Rome les lamentables expressions de Virgile peignant la chute d'Iliion (5). Ce fut un horrible spectacle que celui de cette reine du monde livrée, six jours durant (6), au massacre, au pillage, à la sauvage lubricité de ces hordes

(1) Saint Jérôme, *Lettres*, tom. v, pag. 308.

(2) *Capitur urbs, quae totum cepit orbem.* Saint Jérôme, *ibid.*

(3) *Adest Alaricus, trepidam Romam obsidet, turbat, irrumpit.* Oros. vii, 39.

(4) *At nunc magna pars Romanae urbis quondam Iudaeae similis est, quod absque ira Dei factum non putamus, qui nequaquam contemptum sui per Assyrios ulciscitur et Chaldaeos, sed per feras gentes et quondam nobis incognitas, quarum vultus et sermo terribilis est, et femineas facies praeferentes, virorum, et bene barbatorum, fugientia terga confodiunt.* *Comment. in Isai.*, pag. 75.

(5) *Aen.* ii, 361-5,

(6) Marcellin., *in Chron.* Oros., iii, 39, met trois jours, mais cette diffé-